

foi et confiance ; parmi les nombreuses guérisons obtenues, je citerai la suivante Elle est racontée, dans une lettre adressée à M. le curé du Puy-Notre-Dame, par la mère de l'enfant miraculeusement guérie. " Gloire à Marie :

Doué-la-Fontaine, le 31 août 1866.

Monsieur le Curé,

Je vous demande bien pardon de ne pas vous avoir fait connaître plus tôt la guérison de ma petite Marie, obtenue par la sainte Ceinture de la Très-Sainte Vierge, car on m'a dit et répété que ce fait pouvait encourager d'autres mères à mettre leur confiance en celle que nous invoquons sous le titre de consolatrice des affligés. C'est en 1864, monsieur le Curé, vers la fin de mai, que Marie tomba malade, elle avait alors trois ans ; elle fut trois jours sans prendre aucune nourriture, et elle ne donnait aucun signe de vie ; le médecin continuait ses visites, mais il n'ordonnait rien ; alors une personne est venue me voir et me dit : Vouez donc votre enfant à la sainte Ceinture du Puy ; on a vu, me disait-elle, des miracles s'opérer

De suite j'ai promis d'y conduire ma petite Marie, sitôt qu'elle pourrait supporter ce petit voyage ; je n'ai pas douté un seul instant de la guérison de mon enfant, et une demie-heure après ma promesse faite, elle ouvre les yeux, elle me parle et dit qu'elle veut se lever ; elle était sauvée et sauvée par Marie. Aussi Monsieur le curé, ma confiance en Marie est-elle grande ; et je me dis que ma petite fille doit lui être bien chère, car elle est née dans ce beau mois de mai qui lui est consacré ; de plus elle se nomme Marie.

Gloire à Marie qui a guéri miraculeusement